

Le Pionnier de l'Assomption.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE ASSOMPTION.

Vol. XX.

NAPOLÉONVILLE, Lnc., SAMEDI, 1 DECEMBRE 1877.

No. 25.

Le Pionnier.

PUBLIÉ TOUS LES SAMEDIS.

CHARLES DUPATY, Editeur.

CONDITIONS DE D'ABONNEMENT:

Un an \$3 00
Six mois 1 50
Un numéro 10

PAYABLE D'AVANCE.

PRIX DES ANNONCES:

Un carré de dix lignes, 1re insertion \$1 50
Chaque insertion suivante 75 cents.
Cartes de Profession, par an \$12 50
Annonces de Candidature 12 50

Tout avis judiciaire devra être payé le dernier jour de la publication ou le jour de la vente.

Pour lettres, journaux, échanges, &c. adressez au "PIONNIER," Napoléonville, Lnc.

Les abonnés du Pionnier, qui ne reçoivent pas régulièrement leurs numéros, nous rendent un grand service en nous signalant sans délai toute irrégularité.

M. L. Fisher, éditeur de l'Indicateur, est le seul agent du Pionnier de l'Assomption à la Nouvelle-Orléans. Il est chargé de solliciter des abonnements et des annonces et d'en percevoir le prix. Son adresse est au No. 98 rue de Chartres.

Club Démocratique Français

Nous avons assisté, la semaine dernière, à une réunion du Club Démocratique Français de la Nouvelle-Orléans, composé déjà de cent à cent-cinquante membres, tous pris parmi les commerçants de la ville. Dès le début, ce Club a eu l'excellente et gracieuse idée de nommer comme membres honoraires MM. Dumez, du Meschacé de St-Jean Baptiste, J. Gentil, du Louisianais de St-Jacques, Sivan, de la Sentinelle de Thibodaux, ainsi que nous même, en qualité d'éditeur du Pionnier de l'Assomption. Nous ne saurions assez remercier ces messieurs de cette distinction flatteuse et de l'accueil bienveillant qu'ils nous ont fait. Nous souhaitons toute espèce de succès à cette excellente institution qui manquait à la population d'origine française de la Nouvelle-Orléans. Désormais cette population tiendra dans la vie publique la place qui lui appartient et à laquelle elle a d'autant plus de droit, qu'elle a toujours montré un attachement sérieux au pays, et toujours joué dans nos troubles politiques un rôle actif et toujours combattu pour la cause honnête.

L'hiver est définitivement arrivé, brutalement cette fois et sans avertissement. Le vent du Nord a éclaté soudainement dans la nuit de mercredi, et jeudi matin on a pu voir une légère couche de glace; dans la nuit de jeudi le vent est complètement tombé; le matin du vendredi une forte gelée couvrait le sol et toutes les citernes étaient glacées au point de ne pouvoir obtenir de l'eau, jusqu'à une heure avancée de la journée. Inutile de dire que du coup les cannes ont été grillées. Comme elles étaient vertes, et très tendres par conséquent, ce changement subit de température a dû leur faire beaucoup de mal. Les habitants se dépêchent de les couper pour en sauver le plus possible avant que la chaleur recommence. Nous ne saurons que dans quelques jours tout le préjudice occasionné par ce froid intempestif.

L'Avenir de la Louisiane.

Il n'y a plus d'illusion à cet égard: on s'occupe sérieusement du Sud, et surtout de la vallée du Mississippi, à Washington. L'Ouest a mis cette vallée à la mode; c'est son intérêt, c'est son droit; et nous serions d'autant plus mal-vendus à y trouver à redire que nous devons être, nous habitants de la Louisiane, les premiers à en profiter.

Une appropriation de \$45,000,000 est présentée à la Chambre, pour assurer la navigation du Mississippi, disent ceux-ci, pour protéger les pays riverains du fleuve contre ses envahissements incessants, disent ceux-là; pour établir un système durable de levées, ajoutent d'autres.

Peu importe, du reste, le titre que l'on donne au projet, pourvu qu'il se résolve, en définitive, en des améliorations qui permettent au fleuve de répondre aux besoins de l'Ouest et du Sud-Ouest; aux nécessités nouvelles créées par l'immense commerce fluvial que réclament à la fois, et l'Amérique Méridionale, et l'Angleterre, et au succès duquel les Etats Unis, en général, sont presque aussi intéressés que notre Etat lui-même.

Nous savons bien que New-York et les autres Etats de l'Est font objection à ce projet dont le succès peut blesser singulièrement leurs intérêts, et qu'ils retarderont autant que possible le jour où le Mississippi doit forcément s'emparer de presque tout le commerce de l'Ouest, de tout le transport des denrées alimentaires et de ses produits agricoles industriels. Mais il faudra bien qu'ils en prennent leur parti; la vallée du Mississippi a pour elle la raison et la justice, et elle l'emportera en dépit de tous les obstacles, parce que la justice et la raison finissent toujours par avoir raison et obtenir justice.

Ce qui a donné le plus d'actualité à ces projets sur les améliorations de la navigation du fleuve, ce sont les succès sérieux obtenus à l'embouchure du fleuve, à la Passe du Sud, par les jetées de Eads. Dussent même toutes les espérances de l'ingénieur ne pas se réaliser, on voit aujourd'hui la possibilité de pénétrer sans obstacles, et par une large voie, du fleuve dans le golfe, et du golfe dans le fleuve, ce que rêvaient depuis longtemps les amis du Sud-Ouest et, en particulier, de la Louisiane, ce qui fait enfin du Mississippi une véritable mer intérieure, à l'abri des dangers de l'Océan, baignant sur ses deux rives, du golfe à St-Louis, les contrées les plus fertiles du monde, et portant les produits les plus précieux, les plus recherchés sur les deux hémisphères.

De plus, nous avons en perspective plusieurs vastes lignes de chemins de fer qui doivent relier certaines parties de notre Etat soit avec l'Ouest, soit avec l'Est, soit avec le Far West et la Californie.

Evidemment un horizon immense s'ouvre devant nos yeux. Il nous faut oublier tout notre passé de misères et songer à nous élever au niveau du brillant avenir qui se prépare pour nous. Nous ne sommes plus aujourd'hui sous la férule des radicaux, nous sommes bel et bien nos maîtres et nous le resterons, en dépit des intrigues, des tricheries de toute

sorte des aventuriers et de renégats qui travaillent en désespérés pour regagner le terrain perdu, pour ressaisir le pouvoir qui vient de leur échapper, pour jamais, nous en sommes bien convaincus.

Donc notre avenir, à l'heure qu'il est, dépend de nous et de nous seuls; notre prospérité prochaine est dans nos mains; c'est à nous de la préparer.

Bien des gens s'imaginent qu'il n'y a eu perspective, à l'heure qu'il est, qu'une question de commerce, d'industrie, et que les campagnes n'auront pas grand-chose à gagner.

C'est là une grossière erreur. L'agriculture y est plus intéressée encore que le commerce et les agriculteurs y doivent gagner plus que les négociants. Car en fin tout ce commerce ne roulera pas sur les denrées venues des campagnes, coton, sucre, riz et produits alimentaires de toutes sortes, que nous pouvons produire en plus grande quantité encore et à meilleur marché que toute autre contrée des Etats-Unis et de la vallée du Mississippi. Quel est, après tout, le grand, l'immense avantage de ce commerce de transit que le fleuve, avec les vastes proportions que l'on veut lui donner? De transporter les denrées au meilleur marché imaginable; et plus ces marchandises deviendront abondantes, plus encore il y a de chances de voir baisser les prix.

Quel est le planteur qui ne comprend pas que moins il aura à payer aux intermédiaires entre lui et l'acheteur ou le consommateur, plus il doit lui rester de bénéfice net.

C'est donc là une question de la plus haute importance pour le producteur agricole. Ceux de l'Ouest l'ont parfaitement compris. Aussi travaillent-ils ardemment en faveur des améliorations réclamées de toutes parts, depuis St-Louis jusqu'aux bouches du Mississippi.

C'est à la Louisiane, en particulier, à se tenir au niveau des circonstances, et à se préparer à faire honneur à ce nouveau commerce, une fois qu'il sera installé et fonctionnera.

Que faut-il pour cela? augmenter, doubler, tripler, s'il est possible, la production en sucre, riz et coton qui vont devenir en plus grande demande.

Or quelles sont les conditions premières de l'augmentation de la production? n'est-ce pas avant tout l'augmentation du nombre de bras dans les campagnes? Au fond, les travailleurs manquent ici; la Louisiane peut produire plus de dix fois plus qu'elle ne rend habituellement, et la qualité de ses produits en fait des articles d'une valeur exceptionnelle sur les différents marchés de l'Amérique et de l'Europe.

C'est donc à augmenter le nombre des bras que doivent tendre les efforts de nos planteurs, et ils n'y arriveront qu'en favorisant la venue parmi nous des émigrants des différentes parties du globe. Il vient de se créer à la Nouvelle-Orléans une société d'immigration qui a d'excellentes vues, mais qui nous semble plus théorique que pratique. Il faudrait que le mouvement vint des campagnes, où l'on comprend la question d'une manière plus pratique que théorique, là est le salut du pays,

la grande question, nous dirions volontiers, la seule question de l'avenir.

Les populations de la Louisiane ont toujours passé pour être remarquablement laborieuses et intelligentes; pourquoil ne se mettraient-elles pas à la tête de ce mouvement et ne provoqueraient-elles pas une immigration, non pas sur des données en l'air et telles que lui rêvent des hommes de cabinet, mais telles que l'entendent des hommes pratiques connaissant les besoins de l'agriculture ainsi que les ressources des campagnes où ils doivent l'appeler.

C'est là assurément une grande question à agiter, une mesure salutaire à prendre. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet important, et nous le traiterons sous toutes ses faces, et surtout pratiquement, la seule manière de la résoudre d'une façon acceptable à des gens sensés et à des hommes du métier.

M. Augustin Mélançon, un des vieux et respectables citoyens de notre paroisse, est mort hier. Il laisse un fils, Elphège Mélançon, et de nombreux amis pour déplorer sa perte.

Souscrivez au Pionnier \$3 00 par an.

La Fille du Prêtre.

Tel est le titre d'un ouvrage que le docteur Alfred Mercier, le secrétaire perpétuel de l'Archevêché louisianais, l'auteur du *Fou de Palerme*, va publier prochainement, et dont nous donnons ci-dessous la préface:

Est-ce un roman qu'on va lire, c'est-à-dire une œuvre d'imagination où l'écrivain donne les apparences de la vie réelle aux êtres enfantés par son esprit?

Non, vraiment. La réalité occupe une place beaucoup trop grande dans les pages qui vont passer sous vos yeux, pour qu'il soit permis de dire qu'il s'agit là d'un roman.

Alors, qu'est-ce? Nous répondrons seulement: "C'est un tableau historique." Mais il faut s'entendre.

Il y a l'Histoire proprement dite, ce récit générique de la vie des peuples, des événements, des souffrances, des joies, des espoirs, ou leur ambition, ou le hasard des circonstances, a placés sur une scène vue de tout le monde.

Si vous croyez que toute l'Histoire est là, si ce théâtre où les gouvernements remplissent les premières rôles, vous vous trompez singulièrement.

Il y a une autre Histoire, non moins instructive et souvent plus intéressante. Cette Histoire est celle des âmes inconnues, des êtres humains dont les actes, les joies, les souffrances, restent cachés dans l'ombre d'une existence ignorée.

Chacun dit à part soi: "Ah! si on écrivait ma vie, ce serait un roman." Quoique parle ainsi, a en même temps raison et tort: raison de croire que sa vie, non-seulement celle du dehors, mais celle aussi de son esprit et de son cœur, si elle était peinte par une main fidèle, formerait un tableau digne d'être regardé; tort de dire que ce serait un roman, non, ce serait une œuvre de vérité.

Est-ce donc une œuvre vraie que nous vous invitons à lire? Oui, certes, c'en est une. C'est l'Histoire de quelques âmes, les âmes fortes et belles, les autres déformées et laides.

Il y avait des précautions à prendre, pour ne blesser aucune susceptibilité honorable. Elles ont été prises scrupuleusement, à l'aide de moyens qui n'alterent en rien la sincérité du récit.

Nous avons reçu cette semaine, à deux jours de distance, la visite de deux amis de la Nouvelle-Orléans, MM. F. Gueringer et C. W. Barrière. Le premier représente la maison H. E. Gogreve, marchand de vins et liqueurs à la Nouvelle-Orléans, et l'autre la grande maison de Dry Goods de Samuel L. Boyd, de la même ville. Ce sont deux excellents convives et intelligents commiss-voyageurs.

Une huitième merveille du monde à l'horizon:

Un ingénieur américain, le capitaine James Cab, vient de tracer le plan d'un pont gigantesque destiné à relier les deux rives du Bosphore, entre Pera et la côte asiatique de Constantinople.

Ce pont aurait quinze arcades. L'arcade centrale, la plus large, aura une ouverture de 750 pieds. La longueur totale est de 600 pieds; la largeur de 100 pieds. Le lit du canal a été exploré avec soin. La construction de l'arcade centrale présente seule des difficultés, à raison de la violence du courant.

Les frais de ce hardi projet sont évalués à 25 millions de dollars, soit 125 millions de francs.

Nouvelle à la Main.

Oh! ces domestiques. Ecoutez moi ce dialogue entendu dans une loge:

—Tenez, madame Pichu, voyez vous encore cette bouteille de cognac?

—Oh! vous me gêtez, mamzelle Joséphine. Mais faites attention, votre maîtresse finira par s'apercevoir de quelque chose, et alors elle vous traitera en justice, car ça n'est plus faire danser l'aise du païer, ça.

—Laissez-moi donc tranquille, elle n'osera pas.

—Pourquoi?

—Elle est trop coquette.

—Eh bien, cela ne l'empêcherait pas de...

—Que nenni!... Elle serait obligée de dire son âge au président.

A la signature du contrat.

Le futur est un joli homme de vingt-huit ans, la mariée est tout simplement un moustre de laideur.

On fait la lecture, on signe.—Donnez la dot, dit le père de la mariée au notaire.

Celui-ci étale plusieurs liasses de billets de banque et se tourne vers le futur pour lui dire: "Voici la dot"; mais ses yeux rencontrent par hasard le visage de la mariée, il se trouble et dit:

—Monsieur, voici l'indemnité!

Nous trouvons dans un journal anglais l'annonce suivante:

Une jeune dame, veuve sans enfants, d'une jolie figure et d'une taille avantageuse, demande un mari.

Lundi prochain, sur les trois heures après midi, elle se promènera pendant une heure sur le côté nord de Leicester square, disposée à recevoir toutes les propositions écrites qu'on jugera à propos de lui glisser. Elle portera un chapeau rose avec des volubilis, une plume bleue et une robe vert tendre. Elle tiendra à la main gauche un petit sac de velours noir, qui sera ouvert pour recevoir les billets qu'on aura la complaisance d'y déposer adroitement sans qu'elle paraisse y prendre garde. On lui fera plaisir d'y joindre une photographie.

Voici les conditions qu'elle croit devoir exiger de celui qu'elle choisira: les prétendants de vingt à vingt-cinq ans devront au moins avoir cent livres de revenu; deux cents livres de vingt-cinq à trente ans; cinq

cents livres de trente à quarante ans, et mille livres de quarante à cinquante cinq ans. Passé cet âge, il est inutile de se présenter.

* Je hais les Bonaparte, mais juste rémunération de mon travail, j'aime à recevoir des piles de Napoléon.

SHERIFF'S SALE

STATE OF LOUISIANA.

15th JUDICIAL DISTRICT COURT, PARISH OF ASSUMPTION.

CITIZENS BANK OF LOUISIANA vs. No. 2123

SPICER JONES.

By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Hon. the 15th Judicial District Court for the parish of Assumption, in the above entitled and numbered cause, I will proceed to sell at public auction at the Court House door of the parish of Assumption, at Napoléonville, on Saturday, January 5, 1878, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M., the following described property, to wit:

A certain Sugar Plantation, together with all the buildings and improvements to and appurtenances thereto belonging or in any wise appertaining, situated in the parish of Assumption, in this State, and composed of the following tracts, to wit:

10. A certain portion of ground, on the right bank of the Bayou La fourche, at about twenty-four miles below the town of Donaldsonville, measuring nineteen and a half arpents front from one boundary post to the other, by a depth of eighty arpents, bounded above by lands of William L. Wynne and below by lands of P. Lanadale Cox.

20. The northeast and northwest quarter of section 2, township 15, west of the Mississippi river, of range 14 east, in the district of lands subject to sale at New Orleans, La., and containing together three hundred and forty-six 20/100 (346 20/100) acres.

30. The southeast quarter and east half of the southwest quarter of section 2, township 15, range 14 east, and containing two hundred and fifty-nine 65/100 (259 65/100) acres.

40. Lot No. 4 of section 56, T 14, R 14 E, containing eighty acres.

50. The east half of southeast quarter of section 3, T 15, south of range 14 east, containing 86 18/100 acres.

Together with all the buildings and improvements—sugar house, mills, engines, cabins, stables, barns, and all appurtenances thereto belonging or attached thereto.

Also—

Eleven mules.
Four carts.
One wagon.
Five plows.

and all rights of privileges thereto belonging.

The above property will be sold in block on the following

Terms and Conditions:

10. The purchaser to furnish a stock note for the sum of seven thousand two hundred dollars, payable on the 1st of January, 1879, and renewable according to the charter of the bank, and to assume all responsibilities of a stockholder.

20. To furnish a note for ten thousand eight hundred dollars, falling due on the 1st of January, 1879 with the privilege of renewing the same from year to year by paying at such renewal; twelve hundred dollars on the capital and interest in advance on the balance, at the rate of 6 1/2 per cent. per annum, in default of which renewal the note to bear 5 per cent. interest per annum.

Said notes to be identified with the act of sale and mortgage and pledge of stock between the Citizens Bank of Louisiana and Spicer Jones, passed on the 25th May, 1869, before F. Grima, Notary Public, and the balance CASH.

All costs of sale and taxes due to be paid before adjudication.

A. J. ECHEVERRIA, Sheriff. Parish of Assumption, November 24, 1877.